

COMPTE RENDU DE LA JIV 2001 EN MAURITANIE

A l'instar de la Communauté Internationale, le Programme des VNU en Mauritanie et en collaboration avec le Comité provisoire de l'AIV 2001, a célébré le 06 décembre 2001 la Journée marquant à la fois la Journée Internationale des Volontaires (JIV) et la clôture de l'Année Internationale des Volontaires (AIV2001) retenue par la 52^{ème} résolution de l'assemblée Générale des Nations – Unies, résolutions 52/17 du 20 novembre 1997.

La célébration de l'Année Internationale a été dédiée à tous les mineurs en difficulté dans le cadre de la protection des enfants ayant besoin de mesures spéciales (à savoir les enfants de la rue, les enfants mendiants –Talibés, les enfants domestiques, les enfants en conflits avec la loi).

Les adolescents constituent la couche de la population la plus vulnérable, ainsi la protection des enfants ayant besoin de mesures spéciales est désormais reconnue comme un des volets de la lutte contre la pauvreté et constitue une priorité non négligeable exprimée à travers la volonté des pouvoirs publics (Ratification de la Convention des droits de l'enfant par la Mauritanie)

A ce titre le Comité provisoire de l'AIV 2001 a choisi le thème « **Les volontaires aux services des enfants en difficulté avec la loi** »

En décidant cette année de retenir le thème « **les enfants en conflit avec la loi** » pour célébrer l'Année Internationale des Volontaires 2001, les volontaires nationaux et internationaux en Mauritanie ont souhaité consacrer une journée à ces enfants en détention, en leur apportant une assistance matérielle et psychologique.

Ils ont tous voulu marquer tout l'intérêt qu'il y'a à s'occuper d'une question centrale pour la Mauritanie qui connaît une phase de grande transition sociale.

En prenant cette initiative, dans l'esprit d'humanisme et de solidarité, les volontaires en Mauritanie ont voulu choisir cette cible marginale pour laquelle des efforts continus doivent être déployés pour les préparer à l'insertion d'une vie active au sein de la Société.

Le centre de Baila, ancienne prison de femmes a été réhabilité en centre d'éducation et de formation professionnelles pour les enfants mineurs placés par le juge des mineurs(en conflit avec la loi). Ces enfants sont aujourd'hui encadrés par des assistantes sociales, des formateurs, un infirmier permanent dans l'unité médicale avec les visites régulières d'un Docteur.

Le centre de Baila abrite des classes pour l'étude de l'enseignement classique et religieux (arabe et le coran) des ateliers de formations professionnelles (Menuiseries, électricité, activités artisanales).

Il faut signaler l'interdiction du port d'arme par le personnel de sécurité qui surveille l'enceinte du centre.

Au centre de rééducation de Baila : Objectif de la journée : Mettre à profit le rôle des volontaires pour le bien être des enfants en conflit avec la loi.

I Lieu de déroulement de la journée : Centre de rééducation de Baila

II Participation

- Services du Gouvernement concernés par l'action Volontaire
- Administration pénitentiaire et services sociales
- Comité Provisoire AIV 2001
- Volontaires nationaux et internationaux
- ONGs
- L'association du personnel du Système des Nations –unies
- La presse- télévison.

III Le déroulement de la journée

Elle a été marquée par d'importants discours des différents intervenants dans le domaine de la rééducation des enfants. Ils ont souligné l'implication des VNU dans l'éradication de la pauvreté, le rôle important que les volontaires des Nations –Unies peuvent jouer dans le domaine aussi bien social, économique et humanitaire. La journée a été Couronnée par une remise de don

1/ La Direction Pénitentiaire

A travers son discours , Mr Sidi Ould Laghdaf Directeur de l'administration pénitentiaire a loué le rôle important des volontaires dans le domaines de la rééducation des enfants en difficultés et particulièrement les enfants en conflit avec la loi

Le directeur a saisi l'occasion, pour remercier l'UNICEF et le PNUD qui appuient ces initiatives à différent niveau à travers l'aide importante des VNUs.

2/ Le Directeur de CARITAS –Mauritanie

De son côté, le directeur de Caritas a présenté le rôle de son ONG dans le domaine de l'encadrement et de l'insertion des enfants en difficultés de façon générale.

Caritas accorde une priorité aussi bien pour les enfants de la rue, les talibés que les délinquants mineurs. L' ONG travaille en étroite collaboration avec le centre de Baila à travers la mise à la dispositions d'encadreurs et d'assistantes sociales qui assurent à la fois la formation, travaux manuels, couvertures sanitaires et activités sportives.

3/ Le Représentant Résident du PNUD - Coordonnateur du Système des Nations- Unies

Dans son discours d'ouverture pour cette journée, Monsieur Michel de La Taille a signalé l'importance que la Communauté Internationale accorde à ses deux évènement à travers la reconnaissance des volontaires et leur rôle aussi important dans la

contribution à l'émancipation et au développement communautaire. Il a remercié l'ensemble des partenaires œuvrant pour les enfants en difficultés pour l'appui qu'ils apportent à travers le projet Espoir des enfants, et encourage à ce qu'ils continuent à accorder une attention particulière à la gestion de la problématique des enfants en difficulté.

Le Représentant a aussi soulevé la relation entre la vision moderne et traditionnelle du Volontariat en rappelant en les formes traditionnelles de l'entraide qui existent en Mauritanie (confère discours du Représentant Résident).

4/ Discours du Représentant du Croissant Rouge Mauritanien : Mr Mohamed Salem : un mot de remerciement à l'initiative des VNUs pour cette JIV 2001 en la consacrant aux enfants en difficulté.

Il a dressé un bilan des activités en souhaitant la mise en place définitive du Comité National pour la Mauritanie.

IV Visite du Centre de Baila

La délégation officielle et l'ensemble des volontaires présents à cette cérémonie ont visité le centre pour prendre note des conditions de vie des enfants ainsi que leurs besoins.

Des explications dans ce sens ont été données par l'équipe d'encadrement social et des formateurs.

Exposition des articles artisanaux confectionnés par les enfants à travers les activités de travaux manuels et d'artisanat.

Menuiseries : Tables chaises etc..

Electricité : fabrication des veilleuses par les enfants

V Séance de sensibilisation du MST/SIDA

Une séance de sensibilisation a été organisée dans la même matinée avant l'arrivée des officielles par l'association des paires éducateurs en collaboration avec la Fondation Luthérienne. Elle avait pour objectif de sensibiliser les enfants aux dangers de cette Pandémie, les modes de transmissions, et les mesures préventives

Cette séance est importante car ces enfants sont des futurs adultes appelés à s'intégrer au sein de leur famille et de leur société.

World Vision et l'OMS ont apporté leur contribution en mettant à la disposition de la JIV 2001 un support pédagogique pour la séance de formation destinée aux enfants.

La restitution de la compréhension du MST /SIDA par les enfants s'est faite sous forme de sketche devant les invités

VI Remise de don :

A la fin de la journée, le Représentant Résident a procédé au nom de l'association du personnel PNUD FLM, UNICEF à la remise du don d'articles

Ce don est composé essentiellement de :

- o Produits alimentaires
- o Matelas
- o Couvertures
- o Kits scolaires
- o Ballons de foot et de Baskets
- o Produits d'hygiène (savon pâtes dentifrices brosses, shampoing, etc)
- o Boissons, gâteaux, fruits

Veillez trouver ci-joint une copie de la presse relatant la JIV 2001 et une copie du Discours du Représentant Résident.

Fin de la Cérémonie à 15 h